



## Communauté de Communes des Trois Frontières

---

### RESUME DU COMPTE RENDU

**de la réunion du Conseil de la Communauté de Communes  
qui s'est tenue à l'Hôtel de Ville de Saint-Louis le**

**16 avril 2008**

---

#### **Ordre du jour :**

1. Installation des membres du Conseil de Communauté
  2. Election du président
  3. Fixation du nombre de vice-présidents
  4. Election des vice-présidents
  5. Délégations au président
  6. Création de commissions
  7. Nomination des représentants et délégués de la Communauté de Communes dans divers organismes
  8. Désignation des membres de la commission d'appels d'offres
  9. Fixation du montant des indemnités de fonctions du président et des vice-présidents
  10. Divers
- 

#### **1. Installation des membres du Conseil de Communauté**

Monsieur IGERSHEIM donne lecture des extraits des délibérations des Conseils municipaux des communes membres de la Communauté de Communes qui désignent les délégués, à savoir :

Saint-Louis : par délibération du 03 avril 2008 (12 titulaires – 1 suppléant)

Messieurs Jean UEBERSCHLAG, Jean-Marie ZOELLE, Alain GIRNY, Daniel SCHICCA, Mesdames Elisabeth GRAVA, Pascale SCHMIDIGER, Monsieur Bernard SCHMITTER, Madame Monique KEGLER-CAPON, Messieurs Gabriel PISARONI, Raymond ECKES, Bernard GEORGE, Madame Martine ZIMMERMANN, délégués titulaires.  
Monsieur Antoine MISLIN, délégué suppléant.

Huningue : par délibération du 03 avril 2008 (6 titulaires – 1 suppléant)

Messieurs Jean-Marc DEICHTMANN, Luc GRANDIDIER, Martin WELTE, Denis ANDOLFATTO, Marc GROSSE, René MOEBEL, délégués titulaires.  
Monsieur Christian KEIFLIN, délégué suppléant.

Kembs : par délibération du 31 mars 2008 (4 titulaires – 1 suppléant)

Messieurs Gérard KIELWASSER, Jean-Paul BANDINELLI, Jean JUILLET, Jean-Paul LUTTENAUER, délégués titulaires.  
Madame Suzanne RUDLER, déléguée suppléante.

Blotzheim : par délibération du 03 avril 2008 (4 titulaires – 1 suppléant)

Messieurs Jean-Paul MEYER, Lucien GASSER, Francis CARNET, Madame Martine LEFEBVRE, délégués titulaires.  
Monsieur Loïc DOEBELIN, délégué suppléant.

Village-Neuf : par délibération du 27 mars 2008 (4 titulaires – 1 suppléant)

Messieurs Bernard TRITSCH, Gérard SOLDERRMAN, Richard ROGOWSKI, Madame Josiane WISSLE, délégués titulaires.  
Monsieur Louis BLATZ, délégué suppléant.

Bartenheim : par délibération du 19 mars 2008 (3 titulaires – 1 suppléant)

Messieurs Jacques GINTHER, Gabriel ARNOLD, Bernard HALLER, délégués titulaires.  
Monsieur Jeannot SCHURRER, délégué suppléant.

Hégenheim : par délibération du 15 mars 2008 (2 titulaires – 1 suppléant)

Madame Patricia SCHILLINGER, Monsieur Jacques-Paul FINCK, délégués titulaires.  
Monsieur Bernard BOEGLIN, délégué suppléant.

Hésingue : par délibération du 15 mars 2008 (2 titulaires – 1 suppléant)

Messieurs Roland IGERSHEIM, Gaston LATSCHA, délégués titulaires.  
Monsieur Daniel LANG, délégué suppléant.

Rosenau : par délibération du 22 mars 2008 (2 titulaires – 1 suppléant)

Monsieur Thierry LITZLER, Madame Sylviane SPINDLER-LIEGEON, délégués titulaires  
Monsieur Luc BINGLER, délégué suppléant.

Buschwiller : par délibération du 21 mars 2008

Madame Christèle WILLER, Monsieur Roger OBERMEYER, délégués titulaires.  
Monsieur José MEYER, délégué suppléant.

Monsieur Roland IGERSHEIM déclare Messieurs Jean UEBERSCHLAG, Jean-Marie ZOELLE, Alain GIRNY, Daniel SCHICCA, Mesdames Elisabeth GRAVA, Pascale SCHMIDIGER, Monsieur Bernard SCHMITTER, Madame Monique KEGLER-CAPON, Messieurs Gabriel PISARONI, Raymond ECKES, Bernard GEORGE, Madame Martine ZIMMERMANN, Messieurs Jean-Marc DEICHTMANN, Luc GRANDIDIER, Martin WELTE, Denis ANDOLFATTO, Marc GROSSE, René MOEBEL, Gérard KIELWASSER, Jean-Paul BANDINELLI, Jean JUILLET, Jean-Paul LUTTENAUER, Jean-Paul MEYER, Lucien GASSER, Francis CARNET, Madame Martine LEFEBVRE, Messieurs Bernard TRITSCH, Gérard SOLDERRMAN, Richard ROGOWSKI,

Madame Josiane WISSLE, Messieurs Jacques GINTHER, Gabriel ARNOLD, Bernard HALLER, Madame Patricia SCHILLINGER, Monsieur Jacques-Paul FINCK, Messieurs Gaston LATSCHA, Thierry LITZLER, Mesdames Sylviane SPINDLER-LIEGEON, Christèle WILLER et Monsieur Roger OBERMEYER officiellement installés dans leur fonction de membres titulaires du Conseil de la Communauté de Communes des Trois Frontières.

Messieurs Antoine MISLIN, Christian KEIFLIN, Madame Suzanne RUDLER, Messieurs Loïc DOEBELIN, Louis BLATZ, Jeannot SCHURRER, Bernard BOEGLIN, Daniel LANG, Luc BINGLER, José MEYER sont déclarés officiellement installés dans leur fonction de membres suppléants du Conseil de la Communauté de Communes des Trois Frontières.

-----

Après avoir constaté à l'appel de leurs noms que 40 conseillers sont présents et que le Conseil peut par conséquent valablement délibérer, Monsieur IGERSHEIM transmet la présidence de séance pour l'élection du Président à Monsieur Jean UEBERSCHLAG, doyen d'âge.

## **2. Election du Président**

La séance est placée sous la présidence de Monsieur Jean UEBERSCHLAG, doyen d'âge.

Celui-ci rappelle que, en vertu de l'article L5211-2, 1<sup>er</sup> alinéa, du code général des collectivités territoriales, le Président est élu dans les mêmes conditions que celles prévues pour l'élection des maires.

Puis, M. Jean UEBERSCHLAG fait appel à candidatures.

M. Alain GIRNY propose la candidature de M. Roland IGERSHEIM qui accepte.

Après s'être assuré qu'il n'y avait pas d'autres candidatures, M. Jean UEBERSCHLAG demande à Mme Sylviane SPINDLER-LIEGEON et M. Roger OBERMEYER d'assurer le secrétariat des opérations de vote.

Le premier tour de scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de votants	:	41
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	41
- Nombre de bulletins blancs	:	02
- Nombre de suffrages exprimés	:	39
- Majorité absolue	:	20
- Nombre de voix en faveur de M. IGERSHEIM	:	39

Au vu de ces résultats, M. Jean UEBERSCHLAG proclame M. Roland IGERSHEIM Président de la Communauté de Communes des Trois Frontières, et, après l'avoir félicité, lui transmet la présidence de la séance.

-----

## **3. Fixation du nombre de Vice-Présidents**

L'article 7 des statuts de la Communauté de Communes prévoit que le nombre de Vice-Présidents est fixé par le Conseil de Communauté.

Le Président propose au Conseil de Communauté de décider d'élire douze Vice-Présidents, soit le même nombre qu'à l'issue du mandat précédent.

**Le Conseil de Communauté approuve cette proposition à l'unanimité.**

-----

#### **4. Election des Vice-Présidents**

Monsieur IGERSHEIM indique qu'il s'agit d'élire, dans les mêmes conditions que le Président, les Vice-Présidents qui formeront, avec le Président, le Bureau.

Les résultats sont les suivants :

##### **1<sup>er</sup> Vice-Président**

Sur proposition de M. Roland IGERSHEIM, est élu au 1<sup>er</sup> tour du scrutin M. Alain GIRNY :

- Nombre de votants	:	41
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	41
- Nombre de bulletins blancs ou nuls	:	09
- Nombre de suffrages exprimés	:	32
- Majorité absolue	:	17
- Nombre de voix en faveur de M. Alain GIRNY	:	32

##### **2<sup>ème</sup> Vice-Président**

Sur proposition de M. Roland IGERSHEIM, est élu au 1<sup>er</sup> tour du scrutin M. Jean-Marc DEICHTMANN :

- Nombre de votants	:	41
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	41
- Nombre de bulletins blancs ou nuls	:	01
- Nombre de suffrages exprimés	:	40
- Majorité absolue	:	21
- Nombre de voix en faveur de M. Jean-Marc DEICHTMANN	:	40

##### **3<sup>ème</sup> Vice-Président**

Sur proposition de M. Roland IGERSHEIM, est élu au 1<sup>er</sup> tour du scrutin M. Gérard KIELWASSER :

- Nombre de votants	:	41
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	41
- Nombre de bulletins blancs ou nuls	:	04
- Nombre de suffrages exprimés	:	37
- Majorité absolue	:	19
- Nombre de voix en faveur de M. Gérard KIELWASSER	:	37

#### **4<sup>ème</sup> Vice-Président**

Sur proposition de M. Roland IGERSHEIM, est élu au 1<sup>er</sup> tour du scrutin  
M. Jean-Paul MEYER :

- Nombre de votants	:	41
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	41
- Nombre de bulletins blancs ou nuls	:	01
- Nombre de suffrages exprimés	:	40
- Majorité absolue	:	21
- Nombre de voix en faveur de M. Jean-Paul MEYER	:	40

#### **5<sup>ème</sup> Vice-Président**

Sur proposition de M. Roland IGERSHEIM, est élu au 1<sup>er</sup> tour du scrutin  
M. Bernard TRITSCH :

- Nombre de votants	:	41
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	41
- Nombre de bulletins blancs ou nuls	:	06
- Nombre de suffrages exprimés	:	35
- Majorité absolue	:	18
- Nombre de voix en faveur de M. Bernard TRITSCH	:	35

#### **6<sup>ème</sup> Vice-Président**

Sur proposition de M. Roland IGERSHEIM, est élu au 1<sup>er</sup> tour du scrutin  
M. Jacques GINTHER

- Nombre de votants	:	41
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	41
- Nombre de bulletins blancs ou nuls	:	04
- Nombre de suffrages exprimés	:	37
- Majorité absolue	:	19
- Nombre de voix en faveur de M. Jacques GINTHER	:	37

#### **7<sup>ème</sup> Vice-Président**

Sur proposition de M. Roland IGERSHEIM, est élu au 1<sup>er</sup> tour du scrutin  
Mme Patricia SCHILLINGER :

- Nombre de votants	:	41
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	41
- Nombre de bulletins blancs ou nuls	:	07
- Nombre de suffrages exprimés	:	34
- Majorité absolue	:	18
- Nombre de voix en faveur de Mme Patricia SCHILLINGER	:	34

### **8<sup>ème</sup> Vice-Président**

Sur proposition de M. Roland IGERSHEIM, est élu au 1<sup>er</sup> tour du scrutin  
M. Thierry LITZLER :

- Nombre de votants	:	41
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	41
- Nombre de bulletins blancs ou nuls	:	06
- Nombre de suffrages exprimés	:	35
- Majorité absolue	:	18
- Nombre de voix en faveur de M. Thierry LITZLER	:	35

### **9<sup>ème</sup> Vice-Président**

Sur proposition de M. Roland IGERSHEIM, est élu au 1<sup>er</sup> tour du scrutin  
Mme Christèle WILLER :

- Nombre de votants	:	41
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	41
- Nombre de bulletins blancs ou nuls	:	02
- Nombre de suffrages exprimés	:	39
- Majorité absolue	:	20
- Nombre de voix en faveur de Mme Christèle WILLER	:	39

### **10<sup>ème</sup> Vice-Président**

Sur proposition de M. Roland IGERSHEIM, est élu au 1<sup>er</sup> tour du scrutin  
M. Jean-Marie ZOELLE :

- Nombre de votants	:	41
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	41
- Nombre de bulletins blancs ou nuls	:	04
- Nombre de suffrages exprimés	:	37
- Majorité absolue	:	19
- Nombre de voix en faveur de M. Jean-Marie ZOELLE	:	36
- Nombre de voix en faveur de M. Bernard SCHMITTER	:	01

### **11<sup>ème</sup> Vice-Président**

Sur proposition de M. Roland IGERSHEIM, est élu au 1<sup>er</sup> tour du scrutin  
M. Luc GRANDIDIER :

- Nombre de votants	:	41
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	41
- Nombre de bulletins blancs ou nuls	:	03
- Nombre de suffrages exprimés	:	38
- Majorité absolue	:	20
- Nombre de voix en faveur de M. Luc GRANDIDIER	:	38

## **12<sup>ème</sup> Vice-Président**

Sur proposition de M. Roland IGERSHEIM, est élu au 1<sup>er</sup> tour du scrutin M. Jean UEBERSCHLAG :

- Nombre de votants	: 41
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	: 41
- Nombre de bulletins blancs ou nuls	: 18
- Nombre de suffrages exprimés	: 23
- Majorité absolue	: 12
- Nombre de voix en faveur de M. Jean UEBERSCHLAG	: 20
- Nombre de voix en faveur de M. Bernard SCHMITTER	: 03

-----

## **5. Délégations au Président**

Vu l'article L5211-10 du code général des collectivités territoriales, il est proposé au Conseil de Communauté de donner délégation au Président pour :

- 1° Arrêter et modifier l'affectation des propriétés communautaires utilisées par les services publics communautaires ;
- 2° Procéder, dans la limite d'un montant annuel de 2 millions d'euros, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couverture des risques de taux et de change ainsi que prendre les décisions mentionnées au III de l'article L1618-2 et à l'article L2221-5-1, sous réserve des dispositions du c de ce même article, et passer à cet effet les actes nécessaires ;
- 3° Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret (actuellement 206 000 euros HT) ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- 4° Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- 5° Passer les contrats d'assurance ainsi qu'accepter les indemnités de sinistres y afférentes ;
- 6° Créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services communautaires ;
- 7° Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;
- 8° Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;

- 9° Fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres à notifier aux expropriés et répondre à leurs demandes ;
- 10° Intenter au nom de la Communauté de Communes les actions en justice ou défendre la Communauté de Communes dans les actions intentées contre elles, dans les cas définis par le Conseil de Communauté ;
- 11° Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués dans véhicules communautaires dans la limite de 30 000,00 euros par sinistre ;
- 12° Réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum annuel de 1 million d'euros.

Lors de chaque réunion du Conseil de Communauté, le Président rendra compte des attributions exercées dans le cadre de ces délégations.

#### **Après délibération, le Conseil de Communauté**

↳ **approuve à l'unanimité cette proposition.**

-----

#### **6. Création de commissions**

Le Président propose au Conseil de Communauté :

- ↳ d'approuver la création de six commissions spécialisées dans les domaines suivants :
- environnement
  - sports
  - transports
  - tourisme
  - infrastructures
  - communication ;
- ↳ d'approuver la composition des commissions à raison de deux membres titulaires et deux membres suppléants par commission pour Saint-Louis et Huningue et d'un membre titulaire et un membre suppléant par commission pour les autres communes ;
- ↳ de décider que des conseillers municipaux non membres du Conseil de Communauté pourront être membres des commissions.

#### **Après délibération, le Conseil de Communauté :**

↳ **approuve à l'unanimité ces propositions.**

-----

## **7. Nomination des représentants et délégués de la Communauté de Communes dans divers organismes**

### **I. Syndicats mixtes**

L'élection des délégués dans les différents syndicats mixtes a lieu au scrutin secret.

- Agence départementale pour la maîtrise des déchets (ADMD)

La Communauté de Communes est représentée par un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Ont été élus au 1<sup>er</sup> tour :

Délégué titulaire : M. Luc GRANDIDIER par 40 voix et 1 bulletin blanc  
Délégué suppléant : M. Gabriel ARNOLD par 40 voix et 1 bulletin blanc

- Syndicat pour la Construction et la Gestion du CES de Hégenheim (SICES)

La Communauté de Communes dispose de huit délégués.

Ont été élus au 1<sup>er</sup> tour :

M. Jean-Paul MEYER	par 40 voix et 1 bulletin blanc
Mme Martine LEFEBVRE	par 40 voix et 1 bulletin blanc
Mme Patricia SCHILLINGER	par 40 voix et 1 bulletin blanc
Mme Bernadette WEIDER	par 41 voix
M. Gaston LATSCHA	par 40 voix et 1 bulletin blanc
Mme Nicole ROTH	par 41 voix
Mme Christèle WILLER	par 40 voix et 1 bulletin blanc
M. Roger OBERMEYER	par 40 voix et 1 bulletin blanc

- Syndicat Mixte pour le SCOT des cantons de Huningue et de Sierentz

La Communauté de Communes dispose de dix délégués.

Ont été élus au 1<sup>er</sup> tour :

M. Roland IGERSHEIM	par 40 voix et 1 bulletin blanc
M. Jean UEBERSCHLAG	par 40 voix et 1 bulletin blanc
M. René MOEBEL	par 40 voix et 1 bulletin blanc
M. Gérard KIELWASSER	par 40 voix et 1 bulletin blanc
M. Jean-Paul MEYER	par 40 voix et 1 bulletin blanc
M. Bernard TRITSCH	par 40 voix et 1 bulletin blanc
Mme Patricia SCHILLINGER	par 40 voix et 1 bulletin blanc
M. Jacques GINTHER	par 40 voix et 1 bulletin blanc
M. Denis PETER	par 41 voix
Mme Christèle WILLER	par 40 voix et 1 bulletin blanc

- Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Technoport des Trois Frontières

La Communauté de Communes dispose de trois délégués titulaires et de trois délégués suppléants.

Ont été élus au 1<sup>er</sup> tour :

Délégués titulaires	:	M. Roland IGERSHEIM	par 40 voix et 1 bulletin blanc
	:	M. René MOEBEL	par 40 voix et 1 bulletin blanc
	:	M. Gérard KIELWASSER	par 40 voix et 1 bulletin blanc

Délégués suppléants	:	M. Jean-Paul MEYER	par 40 voix et 1 bulletin blanc
	:	M. Bernard TRITSCH	par 40 voix et 1 bulletin blanc
	:	Mme Patricia SCHILLINGER	par 40 voix et 1 bulletin blanc

- Syndicat Mixte Recyclage Agricole du Haut-Rhin

La Communauté de Communes dispose d'un délégué.

A été élu au 1<sup>er</sup> tour :

M. Luc GRANDIDIER	par 40 voix et 1 bulletin blanc
-------------------	---------------------------------

## **II. Autres organismes**

Sur proposition du Président, le Conseil de Communauté décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations pour les organismes ci-après dans lesquels il est représenté.

Ont été désignés à l'unanimité des votants, les intéressés s'étant abstenus :

- Société d'Aménagement et de Motion pour le développement Economique de la région Ludovicienne – SAGEL : un administrateur

Mme Christèle WILLER

- La Maison du Lertzbach : trois représentants

M. Bernard TRITSCH  
M. Jacques GINTHER  
Mme Patricia SCHILLINGER

- Petite Camargue Alsacienne : deux représentants

M. Jean-Marie ZOELLE  
M. Richard ROGOWSKI

- Association pour la Surveillance de la Pollution Atmosphérique en Alsace (ASPA) : un représentant

M. Luc GRANDIDIER

- HOLO 3 : un représentant

Mme Christèle WILLER

- Service Info Jeunes : un représentant

M. Jacques GINTHER

- Association pour le Développement de l'Accueil de Jour (ADAJ) – « Le Pfarrhüs » : un représentant

M. Gérard KIELWASSER

- Eurodistrict Trinational de Bâle : un représentant

M. Roland IGERSHEIM

- Infobest : un représentant

M. Thierry LITZLER

- Office de Tourisme du Pays de Saint-Louis-Huningue : un représentant

M. Roland IGERSHEIM

- Association pour la Maison de l'Emploi du Pays de Saint-Louis/Trois Frontières et du Pays du Sundgau : un représentant

M. Roland IGERSHEIM

- Trinational Umweltzentrum (TRUZ) – Centre de l’Ecologie Trinational (CET) : un représentant

M. Martin WELTE

- Conseil Consultatif de l’Eurodistrict Trinational de Bâle : un représentant

M. Jean-Marie ZOELLE

- Conseil de Développement du Pays : cinq représentants

M. René MOEBEL

M. Jacques GINTHER

M. Gérard KIELWASSER

M. Jean-Marie ZOELLE

M. Thierry LITZLER

- Groupement d’Action Local (GAL) du Sundgau :

Un représentant titulaire : M. Jacques GINTHER

Un représentant suppléant : Mme Patricia SCHILLINGER

- Comité consultatif de gestion de la Petite Camargue Alsacienne : un représentant

M. Jean-Paul MEYER

- Commission Consultative de l’Environnement de l’Aéroport :

Trois représentants titulaires : Mme Patricia SCHILLINGER

: M. Gaston LATSCHA

: M. Jean-Paul MEYER

Trois représentants suppléants : M. Jean UEBERSCHLAG

: M. Jacques GINTHER

: Mme Christèle WILLER

- SDIS (Service Départemental d’Incendie et de Secours) du Haut-Rhin

Le Conseil de Communauté valide la candidature de M. Bernard TRITSCH pour siéger en qualité de titulaire au Conseil d’Administration du SDIS du Haut-Rhin au titre des EPCI compétents en matière de secours et de lutte contre l’incendie.

-----

## **8. Désignation des membres de la commission d'appels d'offres**

Conformément à l'article 22 du Code des Marchés Publics, la commission d'appels d'offres comprend, en plus du Président, cinq membres élus au sein du Conseil de Communauté.

Pour la constituer, le Conseil de Communauté est invité à élire au scrutin secret cinq membres titulaires et autant de membres suppléants figurant sur une même liste.

Monsieur IGERSHEIM propose la liste suivante :

### **Membres titulaires :**

M. SCHMITTER Bernard  
M. ANDOLFATTO Denis  
M. JUILLET Jean  
M. CARNET Francis  
M. SOLDERMANN Gérard

### **Membres suppléants :**

M. PISARONI Gabriel  
M. HALLER Bernard  
M. CHRISTNACHER Erwin  
M. FINCK Jacques-Paul  
Mme WILLER Christèle

En l'absence de candidatures d'autres listes, il est procédé au vote à l'issue duquel la liste ci-dessus est élue au 1<sup>er</sup> tour par 41 voix.

-----

## **9. Fixation du montant des indemnités de fonctions du Président et des Vice-Présidents**

VU l'article R5214-1 du code général des collectivités territoriales qui dispose que les indemnités perçues pour l'exercice des fonctions de Président ou de Vice-Président d'une communauté de communes de 20 000 à 49 999 habitants sont au maximum égales à 67,5 % pour les Présidents et à 24,73 % pour les Vice-Présidents du montant du traitement mensuel correspondant à l'indice brut 1015 de l'échelle indiciaire de la fonction publique,

il est proposé de fixer les indemnités mensuelles de fonctions du Président et des Vice-Présidents de la Communauté de Communes comme suit :

### **- pour le Président :**

67,5 % du montant du traitement mensuel correspondant à l'indice brut 1015 de l'échelle indiciaire de la fonction publique, soit actuellement 2 525,35 €brut par mois ;

### **- pour les Vice-Présidents :**

24,73 % du montant du traitement mensuel correspondant à l'indice brut 1015 de l'échelle indiciaire de la fonction publique, soit actuellement 925,21 €brut par mois.

Il est précisé que les mêmes taux étaient en vigueur lors du mandat précédent et que ces indemnités de fonctions sont soumises à la CSG, au RDS et à l'impôt sur le revenu.

**Après délibération, le Conseil de Communauté :**

↳ **approuve à l'unanimité ces propositions.**

-----

**10. Divers**

Pas d'interventions.

-----

Personne ne demandant plus la parole, M. Iggersheim, lève la séance à 20 h 00 et invite les membres pour le verre de l'amitié.